



## La FSU organise un stage

« Animation syndicale dans les établissements, Conseil d'Administration et budget »  
à la Bourse du Travail de Grenoble, les lundi 14 et mardi 15 Octobre 2013 de 9 h à 17 h.

### ■ Lundi 14 octobre 2013

#### **Matin : accueil des stagiaires ; animation syndicale dans les établissements ; droits syndicaux**

Comment s'organise le S1 de l'établissement ? Comment poser une heure mensuelle d'information syndicale ? Quels outils pour débattre dans les établissements ? Quelles possibilités d'actions ? Comment défendre les droits des collègues ? Quels liens avec les sections départementales et académiques ?....

#### **Après-midi : conseil d'administration**

Les enjeux du Conseil d'Administration. Son influence et ses conséquences sur la vie et le fonctionnement de l'établissement.

### ■ Mardi 15 octobre 2013

#### **Matin : budget d'un EPLE**

Les grandes lignes du budget d'un établissement, les financements des matériels et des activités pédagogiques.

#### **Après-midi : CA, budget et questions financières (fin) ; questions diverses et conclusions du stage.**

L'organisation de ce stage dans un cadre fédéral lui donne une dynamique importante et facilite les échanges entre les catégories de personnels représentées au CA.

**La participation à un stage pour formation syndicale, sur le temps de travail, est un droit (dans la limite de 12 jours par an) et ne peut vous être refusée. Pour se faire, vous devez transmettre une demande d'autorisation d'absence, à votre chef d'établissement, un mois avant la date du stage envisagé.**

*N'oubliez pas de retourner le coupon-réponse d'inscription pour nous permettre une meilleure organisation, notamment des repas.*

### Autorisation d'absence pour stage syndical

NOM..... Prénom.....

Grade et fonction.....

Établissement.....

Monsieur le Recteur,

S/c de ..... (1) ..... (2) du ..... (3)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé les .....

pour participer à un stage de formation. Cette journée se déroulera à la Bourse du Travail de Grenoble. Elle est organisée par la FSU Isère sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 05/02/93).

À..... le.....

Signature

(1) Nom du chef d'établissement

(2) Provisur(e) ou Principal(e)

(3) Nom de l'établissement

### COUPON-RÉPONSE à retourner, dès réception, à

**SNES-FSU - Bourse du Travail - 32, av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2**

NOM..... Prénom.....

Établissement d'affectation .....

Tél et/ou mel.....

**Je m'inscris pour participer au stage « Animation syndicale, conseil d'administration et budget »**

**lundi 14 octobre 2013**

**mardi 15 octobre 2013**

**Je m'inscris pour le repas (environ 10 euros)**

**lundi** : oui  non

**mardi** : oui  non

Questions que vous souhaiteriez voir aborder : .....

.....

.....

.....